Diplôme d'Université Technicien(ne) de l'Information Médicale

(diplôme de niveau III en cours d'enregistrement auprès de la Cncp – délivrance de 60 crédits ECTS[1])

A. Présentation de la formation

Equipe pédagogique
Depuis près de 10 ans, des professionnels de santé, médecins, praticiens hospitaliers, cadres de direction et une équipe de TIM pour le tutorat et une équipe de TIM Sénior accompagnent et forment les étudiants stagiaires. Ils organisent chaque année, les rencontres universitaires des Départements d'Information Médicales, pour traiter d'un thème d'actualité, permettant la mise en perspective des enjeux de la profession, et la mise à jour de notions réglementaires.

1. Objectifs

Obtenir et maîtriser les compétences nécessaires pour exercer la fonction de Technicien(ne) de l'Information Médicale (TIM) au sein d'un Département de l'Information Médicale, dans un établissement de santé public ou privé.
Les 4 champs d'hospitalisation MCO[2], SSR[3], HAD[4] et Psychiatrie et la compréhension du discours médical sont constitutifs de la globalité d'acquisition des compétences déclinées ci-après. La poursuite d'activité est donc possible dans chacun des 4 champs.
En sortie de diplôme, l'étudiant-stagiaire sera en mesure de postuler à un poste de TIM dans un DIM, sur l'un des 4 champs d'hospitalisation.

2. Compétences visées

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de

- Maitriser les référentiels de codage des diagnostics et des actes médicaux (CIM 10 – CCAM – CSARR)
- Savoir coder les informations médicales (PMSI[5]) sur les différents champs
- Collecter, déclarer et traiter les informations médicales concernant les patients en vue de la description, l'analyse, la facturation et l'évaluation de l'activité médicale de l'établissement.
- Exploiter des savoirs relatifs aux pathologies médicales qui facilitent le codage du PMSI
- Contrôler les informations relatives à l'activité médicale, vérifier leur cohérence et leur exhaustivité
- Maîtriser les logiciels groupeurs
- Réaliser une veille réglementaire quant aux mises à jour et évolution des référentiels
- Mettre à jour et assurer la maintenance des outils informatiques de codage, en fonction de l'évolution de la réglementation
- Contribuer à l'amélioration du dossier patient
- Contribuer à l'amélioration du système qualité

1 European Credits Transfer System / Système Européen de Transfert de Crédits
2 Médecine Chirurgie Obstétrique
3 Soins de Suite et de Rééducation
4 Hospitalisation A Domicile
5 Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information

3. Modalités de déroulement

Les cours sont construits en 4 unités d'enseignement (UE), chacune comprenant des unités composantes d'enseignement (UCE).
La formation se compose de 333 heures de formations dont 175 heures en présentiel, 154 heures de foad et 4 heures de tutorat.
Un stage professionnalisant est obligatoire (d'un minimum de 70 heures), et réalisable dans le cadre d'un contrat ou d'une période de professionnalisation.

4. Public concerné

Cette formation s'adresse à des professionnels du secteur sanitaire et social et médico-social, étant amenés à la pratique du codage de l'information médicale dans le cadre du PMSI et dans un des quatre champs d'hospitalisation. Une expérience professionnelle d'au moins une année dans le secteur est nécessaire.
Le candidat rempli un dossier qui est examiné par l'équipe pédagogique qui prononce ou non son admission.

5. Les prérequis nécessaires pour suivre la formation

Effectifs
24 étudiants-stagiaires maximum, pour favoriser l'apprentissage et l'accompagnement personnalisé.

Obligatoires
La sélection des candidats se fait sur dossier de candidature. Un entretien de sélection est possible en fonction du profil du candidat.
Ces compétences doivent être validées par un diplôme de niveau IV (bac ou équivalent) et/ou une solide expérience professionnelle au sein d'un service DIM (un à trois ans). Si besoin, une procédure de Validation des Acquis Professionnels (VAP) pour entrer en formation est possible.

6. Maquette

Unités d'Enseignements	Volume horaire.	Crédits Ects
UE Fondements et disciplines générales	42	4
UCE Secteur hospitalier	21	4
UCE Information médicale	14	4
UCE Démarche qualité	***77***	***12***
Sous-total		
UE Connaissances des contextes		
UCE Nomenclature et référentiels	28	12
UCE Foad Nomenclature et référentiels	44	
Sous-total	***72***	***12***
UE Compétences métiers codage		
UCE Informatique - Bases de données	14	6
UCE FOAD Informatique - Bases de données	20	
UCE PMSI et Codage MCO	17,5	6
UCE FOAD PMSI et Codage MCO	30	
UCE PMSI et Codage SSR	17,5	6
UCE FOAD PMSI et Codage SSR	20	
UCE Codage RIM PSY	10,5	6
UCE FOAD Codage RIM PSY	20	
UCE PMSI et Codage HAD	10,5	6
UCE FOAD PMSI et Codage HAD	20	
Sous-total	***180***	***30***
UE Mise en situation professionnelle		
Tutorat et accompagnement	4	
Stage professionnel	70	6
Sous-total	***4***	***6***
Total général	***333***	***60***

Répartition horaire	Nb heures par jour	Nb jours	Nb de semaines	Maquetté
Présentiel 5 semaines	7	25	5	175
Foad (estimation temps de travail par stagiaire)	7	22	5	154
Tutorat et accompagnement - suivi de stage				4
Total heures enseignement				333
Stage mini (profil avancé)	7			70
Stage maxi (à définir selon profil)				

7. Modalités d'évaluation

Contrôle des connaissances :
Les évaluations se font toutes en présentielle sous la forme de QCM, de compte rendu d'activité, d'études de cas. Le contrôle continu est appliqué. Les évaluations formatives et sommatives sont régulières. Des examens sur table sont organisés au cours de la progression et en fin de formation. Un rapport de stage professionnel est requis et évalué Elles ont lieu pendant la formation selon le rythme défini par chaque enseignant et communiqué en début de formation aux stagiaires. Le diplôme DUTIM est obtenu si la moyenne des notes des UE est supérieure à 10. Un jury final examine l'ensemble de parcours avant de prononcer l'obtention du diplôme.

8. Méthodes pédagogiques

Mutualisation de l'enseignement, en présentiel et en foad, avec usage indispensable obligatoire de la plateforme pédagogique de l'université.
Lors des regroupements : Cours théoriques, travaux dirigés, exposés, et évaluations
En foad : travaux dirigés, forums, évaluations formatives, tutorat

9. Poursuite de parcours à l'UAPV

Licence professionnelle Gestion des Structures Sanitaires et Sociales
- Parcours Information Médicale
- Parcours Contrôle de Gestion

B. Programme détaillé

UE 1 – FONDEMENTS ET DISCIPLINES GENERALES

UCE Secteur hospitalier UCE Information médicale UCE Démarche qualité

Compétences visées:
- Contribuer à l'amélioration du dossier patient
- Contribuer à l'amélioration de la démarche qualité
- Comprendre la chaine de traitement et du recueil de l'information médicale
- Comprendre le fonctionnement interne d'un hôpital, d'une clinique
- Evaluer les enjeux des politiques de Santé Publique
- Maîtriser l'environnement réglementaire des activités de soins

UE 2 – CONNAISSANCES DES CONTEXTES

UCE Nomenclatures et référentiels - Technique documentaire – Terminologie médicale

Compétences visées :
- Utiliser les référentiels de codage (CIM 10 – CCAM – CSARR)
- Assurer une veille réglementaire
- Savoir comprendre le discours médical et le traduite au vu des nomemclatures
- Mettre en forme des données, utiliser et paramétrer des outils des requêtes
- Maîtriser les fonctions avancées des tableurs
- Maîtriser les logiciels bureautiques
- Exploiter des savoirs relatifs aux pathologies médicales qui facilitent le codage du PMSI
- Maîtriser les logiciels groupeurs, bases de données et l'usage des différentes nomenclatures

- Réaliser une veille active quant aux innovations importantes, les évaluer, et transmettre des rapports d'incidence sur la tarification et ses outils

UE 3 – COMPETENCES METIERS

UCE Informatique – Bases de données
UCE PMSI et Codage MCO
UCE PMSI et Codage SSR
UCE PMSI et Codage HAD
UCE PMSI et Codage RIM PSY

Compétences visées :

- Utiliser les ouvrages de codage des actes médicaux et les actualiser
- Contrôler les informations relatives à l'activité médicale, vérifier leur cohérence et leur exhaustivité
- Maîtriser le codage des actes dans les 4 champs
- Mettre en forme des données, utiliser et paramétrer des outils des requêtes
- Maîtriser les fonctions avancées des tableurs
- Réaliser une veille active quant aux innovations importantes, les évaluer, et transmettre des rapports d'incidence sur la tarification et ses outils.
- Mettre à jour et assurer la maintenance des outils informatiques de codage, en fonction de l'évolution de la réglementation
- Recueillir et transmettre des données médico-administratives, sous forme écrite ou orale
- Produire des comptes rendus d'information médicale, pour faciliter l'analyse

C. Stage professionnalisant

UE 4 – MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

UCE Tutorat et accompagnement
UCE Stage professionnel

Compétences visées :

- S'insérer rapidement dans un environnement professionnel exigeant
- Découvrir d'autres champs du PMSI que les champs habituels
- Développer des capacités de rédaction et de synthèse
- Apprendre à traiter un problème concret par l'utilisation des méthodes enseignées pendant la formation

D. Calendrier prévisionnel

Unités d'enseignements
Les cours sont construits en 4 unités d'enseignement (UE), chacune comprenant des unités composantes d'enseignement (UCE).

Calendrier
Les cours et travaux dirigés se déroulent d'octobre à mai, répartis sur 5 semaines de présentiel, avec une progression accompagnée, soutenue et progressive en foad entre les sessions de présentiel.

Semaine 1 du 09 au 13 octobre 2017
Semaine 2 du 04 au 08 décembre 2017
Semaine 3 du 05 au 09 février 2018
Semaine 4 du 19 au 23 mars 2018
Semaine 5 du 14 au 18 mai 2018

E. Blocs de compétences

N Notion M maitrise E Expertise

Compétences transversales

Définir les étapes d'un projet et s'inscrire dans la démarche et la méthode / N
Rédiger et mettre en forme des notes, documents et rapports /M
Maîtriser les logiciels bureautiques /M
Maîtriser les fonctions avancées des tableurs /M
Mobiliser ses équipes, associer les autres services /N
Communiquer avec sa hiérarchie, ses collègues et les usagers /N
Comprendre le fonctionnement interne d'un hôpital, d'une clinique /N
Connaître les différents statuts de personnels et leurs spécificités, suivre les évolutions /N
Resituer l'historique des réformes du financement de Santé Publique /N
Mesurer le rôle des tutelles /N
Maîtriser l'environnement réglementaire des activités de soins /N

Compétences métiers sur les 4 champs

Utiliser les ouvrages de codage des actes médicaux et les actualiser /E
Contrôler les informations relatives à la déclaration de l'activité médicale, vérifier leur cohérence et leur exhaustivité /E
Maîtriser le codage des actes et les référentiels (CIM, CCAM, CSARR, EDGAR) /M
Réaliser une veille active quant aux innovations importantes, les évaluer, et transmettre des rapports d'incidence sur la tarification et ses outils /M.
Recueillir et transmettre des données médico-administratives, sous forme écrite ou orale /M

F. Coût et modalités de financement

Frais pédagogiques :
Le montant total de la formation est de 3 600 € net de taxes (non soumis à la Tva).
Une convention de formation et de prise en charge est établie avant l'entrée en formation.
Les candidats n'ayant obtenu aucune prise en charge peuvent nous consulter afin d'étudier leur situation.

Frais de scolarité :
Lors de l'inscription, vous devrez vous acquitter des frais liés à votre inscription, soit 5,10 €*
(*révision en juin 2017)
Devis sur demande

G. Nom des responsables de la formation

Responsable pédagogique : Jérôme Joubert
Coordinatrice pédagogique : Françoise Turin

H. Secrétariat et adresse générique de la formation

Gestionnaire de formation : Sophie D'haene sec-du-tim@univ-avignon.fr 04 90 16 29 92